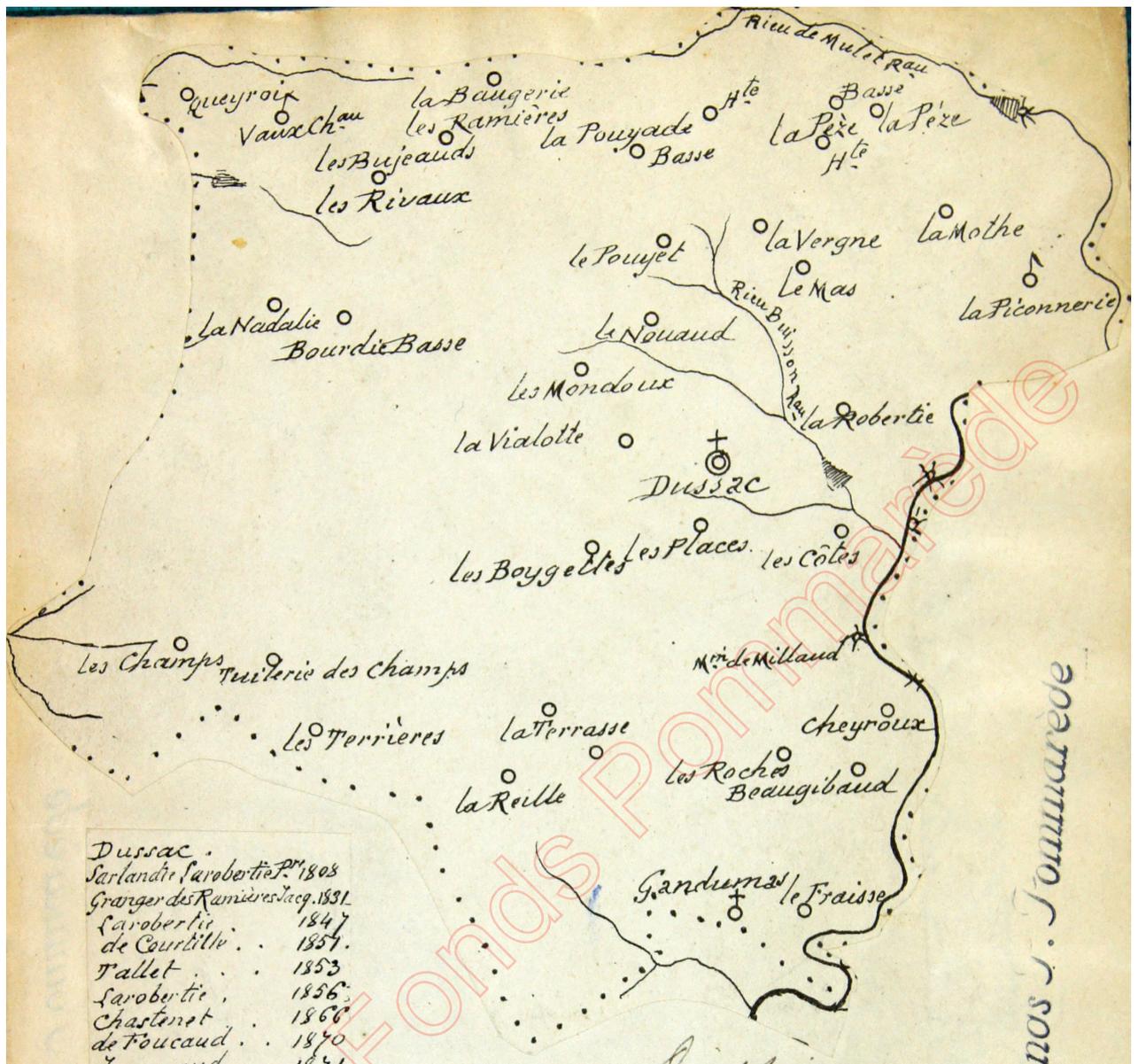


Chanoine Brugière

# Dussac



Société Historique et Archéologique du Périgord  
Fonds Pommarède



- Dussac.
- Sarlandie Sarobertie. 1808
  - Granger des Ramières. 1831
  - Sarobertie. 1847
  - de Courtille. 1857
  - Tallet. 1853
  - Sarobertie. 1856
  - Chastenot. 1866
  - de Foucaud. 1870
  - Javanaud. 1871
  - Tallet. 1873
  - Grangetas. 1876
  - Javanau. 1877
  - Tallet. 1878
  - Javanaud. 1879
  - de Foucaud. 1882
  - Joseph Sarlandie. 1884

Dussac  
Gandumas

Jonas J. Soumarède

45. À le bourg. 45m. 104h.

le Mas. 172NE. 1	les Pouyades. 314. 3
la Baugerie. 3NO. 6	Le Pouyet. 2N. 2
Beaugibaux. 2SE. 10	La Mothe. 27NE. 14
Boijette. 150. 1	Min Bas. 2SE
Bourdie Busse. 70. 11	Min de Millaud. 2SE. 12
les Bujeauds. 27NO. 1	Min du P <sup>e</sup> Peic. 2SE
les Champs. 305. 18	Min du Pont. 172E. 1
Churbo. 172. 2	la Germinie. 72. 3
Cheyroix. 2SE. 2	la Nadalie. 27NO. 11
Chalonde. 2. 1	les Nouades. 1N. 5
les Furgs. 3. 2	la Pèze. 3NE. 3
Flambeville. 2. 4	Pey. 1
le Fraisse. 55. 2	les Fioches. 172. 1
les Côtes. 151. 2	la Piconnerie. 27NE. 1
Gandumas. 35. 35	aux Places. 72S. 1
la lande. 272. 2	la Vialotte. 170. 9
	la Vergne. 27N. 6

de ... hect. ... de l'abbaye de ...  
Revenus ...  
est ...  
on y ...  
entre lesquels est une ...  
dont les unes se jettent dans la ...  
dans l'Ille. Le sol est arrosé par la ...  
la Soue, autrefois on écrivait la Soue. Cartere  
du Rivu-Buisson et du Rivu-de-Mulet. Il y a un  
très grand nombre de sources dont la multi-  
plicité jointe à celle des bois produit un air in-  
salubre. Le sol est sablonneux et granitique avec  
une couche d'humus plus ou moins profonde.  
La pierre y est très rare et de fort mauvaise qua-  
lité. Ses produits sont: le froment, le seigle, le ble  
noir, les pommes de terre et les châtaignes; on  
engraisse des bœufs; il y a beaucoup de foin  
et une grande quantité de bois; on trouve  
aussi du minerai de fer dont l'exploitation  
était lucrative autrefois etc. ses communications  
sont bonnes. Il y a peu de bourgeoisie; la ma-  
jorité partie se compose de métayers, de forger-  
ons et de charbonniers; elle est bonne même  
assez froide sous le rapport religieux, etc.  
Origines. « Ecol. de Dinchaes » (Pouille de l'Evêq.  
de Dinchaes) (P. avant 1317) « cap. de Din-  
chaes » (P. 1382); « Cap. de Dussac coll. l'Evêq.  
(P. 1516-1538); « Ecol. de Dussac » coll. l'Evêq.  
(Panc. 1556); « la Cure de Dussac » (P. 1711-1713);  
« S. Martin de Dussac » coll. l'Evêq. n. P. 1740 etc.  
Délimitation. Avant 1812 la succursale compre-  
nait: la commune en son entier et la partie de  
Gandumas dépendante de S. Médard d'Excideuil, moins  
deuil, moins les hameaux de La forêt, Salandre,  
les Champs et la forêt Bourmaillard, faisant partie  
de la commune de Dussac et qui ont été  
réunis à Clermont, le décret du 7 février 1812  
rapporte cette réunion (Archiv. de la Dordogne  
n. 0). - Avient que S. Médard d'Excideuil ait  
été érigé en succursale (29 mars 1856 la succur-  
sale de Dussac comprenait la partie de Gan-  
dumas dépendant de cette commune (Etat de  
succursales 21 avril 1825).  
Titulaire et Patron: S. Martin (11 novembre).  
Régistrés paroissiaux de 1668 et suiv. Pouille  
de 1780. M. de Gargues et le R. P. Cartere donnent  
S. Pierre-es-Liers je crois qu'ils ont dans l'erreur.  
On célèbre comme fractions: le dimanche de  
la fête-Dieu (Corpus Christi). En ce jour on  
a cette paroisse a été très divisée; la paix a été  
rétablie en 1858.

faisait autrefois une offrande de cire à l'église.  
2<sup>o</sup> le jour de St Michel, 29 septembre.

3<sup>o</sup> Église. L'église de Dussac est de style roman  
du XII<sup>e</sup> siècle; sa forme est celle d'une croix  
latine. Le chœur est précédé d'une coupole sur  
pendantifs; à l'entrée on remarque des colon-  
nes dont les chapiteaux sont ornés de moulu-  
res et d'arabesques symboliques. - Tribune-  
Gerois. 3 portes. sacristie au midi, humide.  
Vitreaux de St Pierre et de St Paul. - Tableaux:  
Eccc-Homo; St Roch. - Statues: la Vierge, St Joseph.  
2 chapelles: à la Vierge et à St Joseph. Celle du  
nord porte les armes des Chauveron qui sont:  
"d'azur au pal bandé d'or et de sable" (Arms  
Froidfond). - Sur d'anciens registres des XVII<sup>e</sup> et  
XVIII<sup>e</sup> mentionnant 1<sup>o</sup> l'autel de St Camé et St  
Damien. Avant 93 l'église possédait des reli-  
ques de ces saints; 2<sup>o</sup> la chapelle de St Roch;  
3<sup>o</sup> la chapelle de St Anne.

on mentionne aujourd'hui les reliques de St  
Sour; un buste représentant St Eutrope et ren-  
fermant ses reliques, enfin deux reliques de St  
Joseph (demandez des détails sur ces reliques).  
Cloche de 600 livres. - Cimetière, à 500 mètres  
Presbytère attenant avec un jardin assez vaste,  
il y a aussi cour et écurie. Le tout a été conservé  
pendant la Révolution. (Archiv. de la Dord. Série 9)  
2 écoles; celle des filles dirigée par les Sœurs Al-  
sacines non cloîtrées fondées par M<sup>r</sup> le curé de  
Rouquette en? environ 50 élèves.

Confrérie du scapulaire.  
3 mendiants. 1 enfant assisté. 5 cabarets. 1 café.  
Rentes pour les malheureux distribués par le  
maire. M<sup>r</sup> Sa Roberte a légué par testament  
2.000<sup>fr</sup> aux pauvres de la paroisse et pareille  
somme au curé de Dussac à la charge d'ac-  
quitter des messes pour lui, sa femme et sa mère.  
L'autorité épiscopale en a fixé le nombre à 52  
(on a pris sur les 2.000<sup>fr</sup> les droits perçus par le  
Gouvernement, le reste a été placé en rentes  
sur l'État (d'après le testament?)

Cures de Dussac.

Hausse. 1668. 89. Boyset. v.

Dudiacre. v. 1669. J<sup>r</sup> Chataignon. 1723. 149. Sapoujade. 1811. 19

Dubourg. 1668. Sascoups. 1748. 71797. Minard. 1821. 23.

Uriage. 1669. 86. Desvergnies. v. 1767. 69. Faure. 1824. 30

St Faure. 1669. 72. Andraud. c. 1767. 190. Sabrouse. 1834. 48

Robert. v. 1669. Debets. c. 1790. Blat. 1848. 62

Cheyrou. c. 1691. 706. Darfeuille. 1790. Rouquette. 1862. 69.

Farginet. v. Gorse. 1790. 91. Bedumont. 1869. 71.

Sabrouse. c. 1706. 23. Sapoujade. 1791. 92. Rivaille. 1871. 88 -

St Anaston. c. 1714. A. B. Aiveris. n. 1803.

- Pierre Brun doct. en th. curé de la paroisse de Gan-  
dumas 1711 - Pierre de Lestua prieur de Gandumas.

- Sapoujade curé de Gandumas. 1780 -

de Château de Dussac. Le seigneur noble et la seigneurie de Dussac appartirent d'abord aux vicomtes de Limoges qui la démembrèrent vers le milieu du XVI<sup>e</sup>. et la vendirent à pacte de réméré à Lion et François Colombier, ainsi qu'il résulte d'un procès engagé en 1546 au sujet de son rachat contre Pierre du Boys héritiers de ces derniers qui en rendirent hommage en 1548. Quelques années après Pierre de Chauveron se qualifiait de seigneur de Dussac. La famille de Chauveron, qui est fort ancienne, est originaire du Limousin où se trouve un château de ce nom. Ce fut par le mariage d'Andoin de Chauveron avec Guillonne Vigier et celui de Jean de Chauveron avec Marie Vigier que la terre de Dussac passa dans cette famille. Le château de Dussac, qui ne remonte pas au-delà du XVI<sup>e</sup>. passa ensuite à la famille de Foucauld qui l'acheta en 1703. Il présente à ses 4 angles des tours à cul de lampe. On dit qu'avant la Révolution quatre autres tours faisaient face aux angles du château, reliées entre elles par une galerie. (Bull. archéol. IV 277 et suiv. auteur de Saugourdère).

(Archiv. de la Dord. B. 866. 1721.) Avant faire droit il est ordonné que messire Jean de Foucauld, chevalier seigneur de Dussac, vérifiera la possession immémoriale ou il est de lever sur les bouchers de ladite paroisse de Dussac une pièce de viande du poids de cinq livres, poids de marc, de chaque cochon qui se tue et débite dans la paroisse en payant un sol pour chaque livre, et de lever aussi toutes les langues des autres animaux que lesdits bouchers tuent et débitent pareillement dans la paroisse de Dussac.

(Archiv. ibid. 324. 1718, 1721.) Sentence... condamnant... Paul Sarlandie boucher, à délivrer à messire Jean de Foucauld, chevalier, un qualité de seigneur viguier de la paroisse de Dussac cinq livres de viande de chacun des plus beaux porcs ceux qu'il tuera ou débitera dans la paroisse, quatre livres de viande de chacun de ceux qui ne sont pas des plus grands, trois livres de chacun des médiocres et deux livres et demi de chacun des petits, chaque livre du poids de douze onces, à la charge par le sieur de Foucauld de payer audit Sarlandie un sol par livre. Le boucher Sarlandie donnera en outre au seigneur viguier les langues de tous les bœufs, vaches, veaux et veaux qu'il tuera et débitera dans la paroisse de Dussac.

de Vaux. Il y avait à Vaux sur le sommet de la colline un ancien château-fort. Ce lieu est qualifié de seigneur noble au XVI<sup>e</sup>. Jean et Pierre Colombier rendirent hommage à Alain d'Albret en 1541 pour la 7<sup>e</sup> partie; maître Pierre Pasquet

pour la huitième et N... du Post de Thiviers pour  
une autre partie ainsi que pour la justice de Dus-  
sac. En 1789 un Joseph de Savignac est qualifié  
de seigneur de Vaux. Sur l'emplacement de  
l'ancien château, M. de Courtilhe en a fait cons-  
truire un autre dans le goût moderne il y a une  
quarantaine d'années (Bull. arch. v. 281).

La Picommerie. S. N... Bugraud, écuyer, seigneur de  
la Ribeyroulie, eut pour fils succ. maître de la  
forge de Gandumas. Simon son petit fils, se ma-  
ria avec Marie Dalesme suivant contrat du 24  
août 1722, où il est qualifié de chevalier seigneur  
de la Picommerie, la Durantie et autres places.  
Cette famille avait pour armes: à d'azur au che-  
vron dor, accompagné en pointe d'une étoile  
du même, au chef de guises chargé de trois  
étoiles aussi d'or. Le maréchal Bugraud y  
ajouta pour second parti: à coupé d'or à  
l'épée haute de sable au soc de charrie d'or  
avec cette devise: à Duse et aratro. Le père du  
maréchal vota en 1789 avec l'ordre de la no-  
blesse, et trois autres membres de cette fa-  
mille, dans les branches de Redon, Saporé,  
et des Plasses figurent sur la liste des émigrés  
avec la qualité de « Ci-devant nobles » (Bull.  
de la Soc. hist. et arch. du Périg. IV. 282.) Le can-  
ton. — A Vaux éclata le silex. — En 1876 en démo-  
lisant la nef de l'église de Dussac pour la res-  
tauration, on trouva dans l'épaisseur des murs  
une pierre tumulaire de même style que celle  
découverte à Paysac de laquelle nous avons  
donné le dessin. — (1)

§ Gandumas. A la commune de Dussac, a été  
annexée une partie du bourg et de l'ancienne  
paroisse de Gandumas. L'église est mentionnée  
dans un grand nombre de documents an-  
ciens dont voici les principaux à Monaste-  
rium de Grandalinde » (P. du XIII<sup>e</sup> s.) ; à Prio-  
ratus de Grandalinde » 1232 (P. p. 24) ; à Mon-  
ast. de Grandalaval, coll. l'Evêque (1556) ; 6 vic.  
perp. de Gandumas » (P. 1516-1538) ; à Gand-  
omas » (P. 1711-1713) ; à S. Soup de Gandumas,  
coll. l'abbesse de Figeux » (P. 1780). Le titulaire  
est S. Soup (Archiv. de la Dord. registres parois-  
de 1686 et suiv. ; pouillé de 1780). — Il y a à  
Gandumas un pèlerinage en l'honneur de S.  
Mar. de qui l'on invoque pour la maladie du  
croup; On offre à cette occasion un poulet ma-  
le. — L'église de Gandumas est ancienne, à  
une seule nef lambrissée, mais pauvre il y a  
un cimetière bien clos. Les habitants aiment  
leur église. — L'Evêque en était le collateur. —  
(1) Les domestiques se louent à la S. Jean; les  
métayers s'engagent à la Toussaint  
à Forges de Gandumas. (Pres. de la Dord. B 946  
1696-1700). La Cour condamne: Pierre Sansude

de faillit, au paiement de la somme de 50 livres  
légée pour la réparation de l'église de Dussac  
par feu Pierre L'ansade, écuyer, sieur des forges  
de Gandumas, dans sa disposition du 1<sup>er</sup> juil-  
let 1666.

Le presbytère de Gandumas, composé de maison,  
jardin etc, fut vendu nationalement le 15 prin-  
cipal an IV, l'acquéreur fut François Pellivier  
pour 412<sup>fr</sup> (Arch. de la Dord. Q 550. N° 35) fin  
- Gros cahier relatant la vente du mobilier. An-  
plusieurs familles du canton de Dussac: Fou-  
caud, Teissière, Lafaye, Linty, Biqudy, Tho-  
masson, intéressant. (Archiv. de la Dord. fin  
que Q 274. an II.) 20

SHAP - Fonds Pommarède

Dussac. 1. Liasse de 17 cahiers. Registres des  
baptêmes, mariages et mortuaires de l'église  
paroissiale de St Martin de Dussac. 1668. 1740.  
Baptêmes de: Peyroune Saguyorie fille lég. de M.  
Eymard Saguyorie notaire royal et de Marguerite  
Andraud. - Philippe Arviere fils lég. de Jean  
Arviere sr de la Terrasse et de Marie de Seymarie.  
Jacques Sarlandie fils lég. de Jean Sarlandie sr de  
La Borie et de damoiselle Marthe Grand. - Paul  
Devaux fils lég. de Paul Devaux bourgeois et de  
Louis Cauchet sr des Champs et de damoiselle  
Marie Meunier. - Hélène de Binette damoiselle  
de La Lande fille lég. d'Arnet Binarte, écuyer sr  
de La Lande major de la citadelle St Jean de Mer-  
seille et de Claude de Chauveron dame de La Lande.  
Marie de Foucaud damoiselle, fille lég. de Jean de  
Foucaud écuyer sr de Montbayol et d'Isabelle  
Bony dame dudit Montbayol. - Noble Pierre de  
Foucaud fils lég. de messire Jean de Foucaud sei-  
gneur viguier de Desjac et de Catherine de Lafon  
dame de Dussac. - Francoise Granger fille lég. de  
Jean Granger maître apothicaire et de Louise de  
Spernité damoiselle du village des Champs.  
Mariages des M: Pierre Trolley, bourgeois de la  
ville d'Espideuil avec Peyroune Vallade, ve de Pey-  
Sarlandie. - Pierre Barrahier sr Duclaux, du  
Petit-Savignac, avec Catherine Cauchet damoi-  
selle. - Jacques Sarlandie sieur des Ramières  
avec Hélène Lamsade damoiselle du repaire  
noble de Plaigne. - Antoine Darnet, affineur  
de fer du bourg de Gandumas, avec Marguerite  
Sarlandie ve de Jean Valade. - M. Jean-Baptiste  
Teylut, avocat en Parlement avec Bonne de Fou-  
caud d'elle de Dussac. - Etienne Pichon bourgeois  
de la ville de St-Yrieix avec damoiselle Anne de  
Foucaud de Bourdeille. - Décès de Marguerite  
de Foucaud damoiselle du Rivaux, qui a été  
ensevelie dans les tombeaux de ses prédéces-  
seurs situés devant l'autel de St Come et St  
& Damien dans l'église. - François Captal fils  
de Jean Captal, écuyer, sr de la Fayardie  
et de damoiselle Claude Chauveron, lequel a  
été enseveli dans l'église. - François, - Marie  
Meunier, du village des Champs, qui a été  
& enterrée dans la chapelle de St Roch. -  
Jean Ribeyrol, du village de la Madalio  
& qui a été enterré dans la chapelle de St Anne.  
Messire Pierre Labroue, prêtre missionnaire,  
docteur en théologie, curé de Dussac, âgé de  
67 ans, qui a été enseveli au-dessus du  
balustre de l'église. - Jean Faucher, m-écou-  
tier, qui a été enterré près du porche  
de l'église du côté de la cour du château  
2. Registres... des bapt...

② Réquistes... des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St Martin de Dissac 1741. 1774. Baptêmes de: Anne Foucaud fille leg. de Sr yrieix de Foucaud, écuyer sgr de Vaux, et de dame Anne Germaine du bourg. - Jeanne Barbary, fille leg. de Jean Barbary, Sr de Sanglade et d'Antoinette Saud. - Martial Sarlandie fils d'Antoine Sarlandie Sr de La Robertie et de Catherine Martin du bourg. - Antoine Arvieux fils leg. de Jean Arvieux Sr de La Mothe et de Françoise Sarlandie. - Elisabeth Seymarie fille leg. de Jean Seymarie Sr de Sapouyade et de Claire Satronche. - Mariages de Jean Eymerie Charbonnier avec Marguerite Mas. Loubrier. - Jean Boyer praticien du bourg de Négrondes avec Françoise Granger du village des Champs. - Guillaume Bonneaux Sr de Malville, de la paroisse de St. Sulpice avec Catherine Peyrot. - Gabriel Château maître fondeur de la paroisse de La Nouaille avec Françoise Sarlandie du village des Ramières. - Me Etienne Moyraud notaire royal du bourg de Cognac avec d'elle Pétronille Merliot de la paroisse de Dissac. - Char. les Pasquet Sr de la Torie bourgeois habitant de la ville d'Excideuil avec d'elle Marguerite de Foucaud du bourg. - M. Leonard de Lafon sgr du Queyroy, en Simouzin, de la paroisse de Gandon avec d'elle Madeleine Sarlandie. - Guillaume Sarlandie, chargeur de fourneaux avec Jeanne Chastenot. - Messire Jean de Foucault écuyer seigneur de Dissac, Vaux et autres lieux avec d'elle Marie Sarcoups d'elle du Cluzaud de la paroisse de St. Georges de Monclard. - M. Jean-Baptiste Bugaud seigneur de Redon, avec d'elle Catherine de Foucauld. - Décès de Marie Paradol âgée de 44 ans, du bourg. - Jay vendue dit le curé, au mois de mars 1762 un pré situé aux appartenances du village de Laporte paroisse de Sarlande et un jardin situé dans le village du Pic, paroisse de St. Sulpice par permission de Mgr l'Evêque de Périgord dont le prix a été placé sur une grange bâtie contre le mur de l'église nécessaire au presbytère, selon les offres faites à Sa Grandeur auxquelles elle a acquiescé à condition que moy et mes successeurs acquitteront toujours les messes portées par les fondations; il y en avait dix sur le pré de Laporte et deux messes chantées et deux messes basses sur le jardin du Pic que je me suis chargé d'acquitter. n

Jean P. Tommarède

3) Registres des baptêmes etc. de la jure de S<sup>t</sup> Martin de Dussac. 1775. 1792. Baptêmes de: Marguerite d'elli de Foucauld fille lég. de messire Jean de Foucauld servant dans la compagnie des Chevaliers-légers de la garde du Roi, seigneur de Dussac, Vaux et autres places, et de Marie Lascoups dame de Foucauld habitant le Château de Dussac. - Etienne fils lég. de Pierre Sarlandie et de d'elli Marguerite Sapouyade du bourg. - Louise fille lég. de Pierre Paradol, sonneur de cloche et de Jeanne Bragut. - Mariages de: M<sup>r</sup> Pierre Poirrot bourgeois de la ville d'Excideuil et procureur, avec d'elli Marie Sarlandie. - Annet Granger sieur de bord, avec d'elli Marie Sarlandie tous les deux de la paroisse. - Pierre Roger sieur de Saborie, de la paroisse d'Excideuil, avec Marie Thomasson du village de Nouaud. - Décès de: Marguerite Saroche épouse de Jean Grasset qui a été enterrée dans le petit cimetière placé devant la porte de l'église. - François Moulinier v<sup>r</sup>e de François Conchard âgé de 60 ans. - Madeleine Laguionie v<sup>r</sup>e de François Pelisson, qui a été inhumée dans le cimetière. - Jean Arviéus s<sup>r</sup> de La Prorie, du village des Champs âgé de 56 ans. - Jean Charbonnet du bourg âgé de 75 ans. - Joseph Rochon maître es-arts, d'excideuil au village de La Reille, âgé de 75 ans. - fin.